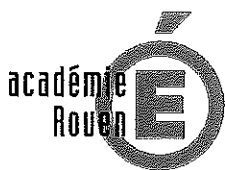




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 15 décembre 2015

La Rectrice

à

Madame AVET  
Présidente de la FCPE de Seine-Maritime  
15, rue de Fontenelle  
76 003 ROUEN

Rectorat  
Secrétariat général

Affaire suivie par  
Patrick GUIDET  
Secrétaire général d'académie  
Téléphone  
02 32 08 92 89  
Mél  
sg@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

Pour que les équipes éducatives s'approprient au mieux la réforme du collège, qui entrera en vigueur à la rentrée 2015, le Ministère a fait un investissement exceptionnel de formation des enseignants.

La mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation pédagogique et de nouveaux programmes impose donc la mise en place d'un vaste plan de formation, pour tous les personnels enseignants de collège.

Le calendrier des journées de formation, qui sont organisées dans les collèges pendant l'année scolaire 2015-2016, se déroule de la manière suivante :

A partir de janvier 2016, des journées de formation seront organisées par roulement successif d'un tiers des équipes de chaque collège.

Deux premières journées, de janvier à mars, seront consacrées aux nouveaux types d'enseignement.

D'avril à juin, deux autres journées de formation porteront sur les nouveaux programmes disciplinaires.

Une cinquième journée de formation, durant la même période, sera consacrée à la pédagogie du numérique.

Ces cinq journées de formation concernent tous les enseignants de collège, soit plus de 6200 professeurs, qui seront formés et pourront ainsi apporter de nouvelles pratiques pour faire réussir chaque élève.

Les modalités de formation mises en place réduisent au maximum l'absence des enseignants. Cependant, ces regroupements entraîneront des absences « perlées », qui n'engendreront pas dans les collèges de dysfonctionnements majeurs.

Comme vous le savez, chaque changement nécessite un accompagnement et c'est ce que j'ai souhaité mettre en place sur notre académie pour hisser notre école à la hauteur des attentes et des ambitions de toute la communauté scolaire.

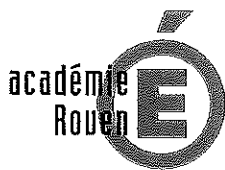
Je sais pouvoir compter sur votre confiance, votre participation et votre engagement pour continuer de mener à bien la refondation de l'école républicaine.

Nicole MENAGER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 15 décembre 2015

La Rectrice

à

Monsieur SUIRE  
Président de la FCPE de l'Eure  
21, rue Molière  
Immeuble Vercors – Appt 10  
27 000 EVREUX

Rectorat  
Secrétariat général

Affaire suivie par  
Patrick GUIDET  
Secrétaire général d'académie  
Téléphone  
02 32 08 92 89  
Mél  
sg@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

Pour que les équipes éducatives s'approprient au mieux la réforme du collège, qui entrera en vigueur à la rentrée 2015, le Ministère a fait un investissement exceptionnel de formation des enseignants.

La mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation pédagogique et de nouveaux programmes impose donc la mise en place d'un vaste plan de formation, pour tous les personnels enseignants de collège.

Le calendrier des journées de formation, qui sont organisées dans les collèges pendant l'année scolaire 2015-2016, se déroule de la manière suivante :

A partir de janvier 2016, des journées de formation seront organisées par roulement successif d'un tiers des équipes de chaque collège.

Deux premières journées, de janvier à mars, seront consacrées aux nouveaux types d'enseignement.

D'avril à juin, deux autres journées de formation porteront sur les nouveaux programmes disciplinaires.

Une cinquième journée de formation, durant la même période, sera consacrée à la pédagogie du numérique.

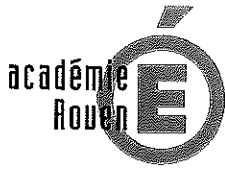
Ces cinq journées de formation concernent tous les enseignants de collège, soit plus de 6200 professeurs, qui seront formés et pourront ainsi apporter de nouvelles pratiques pour faire réussir chaque élève.

Les modalités de formation mises en place réduisent au maximum l'absence des enseignants. Cependant, ces regroupements entraîneront des absences « perlées », qui n'engendreront pas dans les collèges de dysfonctionnements majeurs.

Comme vous le savez, chaque changement nécessite un accompagnement et c'est ce que j'ai souhaité mettre en place sur notre académie pour hisser notre école à la hauteur des attentes et des ambitions de toute la communauté scolaire.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance, votre participation et votre engagement pour continuer de mener à bien la refondation de l'école républicaine.

Nicole MENAGER



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 15 décembre 2015

La Rectrice

à

Monsieur COTTENET  
Président Régional de la PEEP  
13 bis, rue de la petite cité  
27 000 EVREUX

Rectorat  
Secrétariat général

Affaire suivie par  
Patrick GUIDET  
Secrétaire général d'académie  
Téléphone  
02 32 08 92 89  
Mél  
sg@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

Pour que les équipes éducatives s'approprient au mieux la réforme du collège, qui entrera en vigueur à la rentrée 2015, le Ministère a fait un investissement exceptionnel de formation des enseignants.

La mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation pédagogique et de nouveaux programmes impose donc la mise en place d'un vaste plan de formation, pour tous les personnels enseignants de collège.

Le calendrier des journées de formation, qui sont organisées dans les collèges pendant l'année scolaire 2015-2016, se déroule de la manière suivante :

A partir de janvier 2016, des journées de formation seront organisées par roulement successif d'un tiers des équipes de chaque collège.

Deux premières journées, de janvier à mars, seront consacrées aux nouveaux types d'enseignement.

D'avril à juin, deux autres journées de formation porteront sur les nouveaux programmes disciplinaires.


Une cinquième journée de formation, durant la même période, sera consacrée à la pédagogie du numérique.

Ces cinq journées de formation concernent tous les enseignants de collège, soit plus de 6200 professeurs, qui seront formés et pourront ainsi apporter de nouvelles pratiques pour faire réussir chaque élève.

Les modalités de formation mises en place réduisent au maximum l'absence des enseignants. Cependant, ces regroupements entraîneront des absences « perlées », qui n'engendreront pas dans les collèges de dysfonctionnements majeurs.

Comme vous le savez, chaque changement nécessite un accompagnement et c'est ce que j'ai souhaité mettre en place sur notre académie pour hisser notre école à la hauteur des attentes et des ambitions de toute la communauté scolaire.

Je sais pouvoir compter sur votre confiance, votre participation et votre engagement pour continuer de mener à bien la refondation de l'école républicaine.



Nicole MENAGER